

Suspension de la collecte sélective des déchets (bacs jaunes)

La lutte contre le covid-19 sera longue : afin de pouvoir maintenir sur la durée ses services prioritaires, Ardenne Métropole interrompt la collecte du tri à compter de ce lundi 30 mars inclus.

De la même manière, la collecte des déchets verts au domicile des personnes âgées et/ou handicapées, qui devait débiter le lundi 6 avril, est également reportée : Ardenne Métropole se tient à votre disposition pour vous fournir gratuitement un composteur dans lequel vous pourrez jeter vos déchets verts : passez votre commande par ourriel urgences.dechets@amcmz.fr ou par téléphone au 0800 29 83 55 (appel gratuit).